

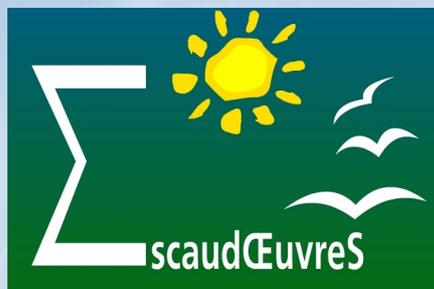
Flash Infos



Bulletin d'informations municipales

Avril 2009 - N° 19

Glycine derrière la Mairie



MUNICIPALITÉ D'ESCAUDŒUVRES

Mairie :

Tél. : 03.27.72.70.70

Fax : 03.27.72.70.92

Site : www.escaudoevres.fr

Ouverture du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Permanence pour le public
le samedi matin de 9 h à 12 h.

Permanence de Monsieur le Maire sur rendez-vous :

Mercredi matin, jeudi matin
et le soir en Mairie.

Les Élus :

M. Patrice ÉGO

Maire d'Escaudoëuvres

M. Guy LEFEBVRE

1^{er} Adjoint

Urbanisme et démocratie locale

M^{me} Nicole MORY

2^e Adjointe

Sports, jeunesse et loisirs

M. Maurice MORCHOISNE

3^e Adjoint

Travaux

M^{me} Annick RICHEZ

4^e Adjointe

École et petite enfance

M^{me} Anne-Sophie CANDELIER

5^e Adjointe

C.C.A.S.

M. André PLATEAU

6^e Adjoint

Culture, fêtes et cérémonies

M. Gérard DOMISE-PAGNEN

7^e Adjoint

Finances et développement
économique

M^{me} Marie-Thérèse DHAUSSY

8^e Adjointe

Environnement et cadre de vie

Élections Européennes du dimanche 7 juin 2009



De 8 h à 18 h à la salle polyvalente aura
lieu le **vote pour les députés européens** :
375 millions d'électeurs éliront 736 députés
dont **72 en FRANCE**.

Quelques informations :

- **8 circonscriptions** en France dont la nôtre du **Nord-Ouest**.
- **10 élus** au suffrage universel direct pour un mandat de
5 ANS.
- **Les électeurs votent pour une liste**.
- Les sièges sont attribués à la répartition proportionnelle à la plus
forte moyenne.
- Il n'y a qu'**un seul tour**.
- Le Parlement Européen siège à Strasbourg.

**À vous de choisir
l'Europe de demain en allant voter !**

Patrice ÉGO
Maire d'Escaudoëuvres

Activités communales du 15 mai au 15 juin 2009

Concert Orchestre à vent

au profit du **C.C.A.S.**

Jeudi 21 mai à 15 h. Salle polyvalente

La croisière des Jeunes Talents

Samedi 23 mai à 20 h. Salle polyvalente

2^e rendez-vous d'été des artistes

Du samedi 30 mai au lundi 1^{er} juin de 10 h à 19 h.
Salle polyvalente

Goûter des Aînés

Jeudi 4 juin à 14 h 30. Salle polyvalente

Fête des Mamans

Samedi 6 juin à 14 h 30. Centre Benoît Frachon

Fête des Mères

Samedi 6 juin à 17 h 30. Centre Benoît Frachon

Gala de l'École de Danse

Samedi 13 juin à 20 h 30. Salle polyvalente

Grande brocante

Dimanche 14 juin de 7 h à 19 h.

2^e foire aux petits animaux

Dimanche 14 juin de 8 h à 18 h. Centre Benoît Frachon

Défilé carnavalesque

Dimanche 14 juin à 15 h.

● En bref ...



02/04/2009 École Suzanne Lanoy
Parcours du Cœur



Du 17 au 19/04/2009
Exposition d'outils anciens au centre Benoît Frachon



Du 02 au 06/04/2009
Exposition d'objets du Burkina Faso à la Médiathèque



22/04/2009
Heure du conte « Spécial Pâques » à la Médiathèque



04/04/2009
Nettoyage citoyen



26/04/2009
Journée nationale de la Déportation



11/04/2009 OMCE
Soirée patoisante à la salle polyvalente



26/04/2009 Remise d'un chèque par « Les Amis de ma
Maison » aux Petites Sœurs des Pauvres



● Basket

Mercredi 25 mars, le B.C. Escaudœuvres a organisé le 2^e plateau des Mercredis du Basket, manifestation qui réunit toutes les écoles de Basket du Cambrésis.

109 enfants du Cateau-Cambrésis, Cambrai, Masnières, Villers-Outréaux, Carnières, Proville et Escaudœuvres étaient présents et ont pu passer une après-midi de Basket au gré des ateliers de tir, passe, dribble et motricité mis en place par Vincent MILLIOT.

L'après-midi s'est terminée par des petits matchs amicaux. Le B.C.E. a offert un goûter aux enfants présents.



● Accueil de loisirs

Les enfants inscrits à l'Accueil de loisirs pendant les vacances de printemps ont passé de bons moments. Deux grandes sorties ont été organisées : les cerfs-volants à Berck et l'Île aux pirates à Anzin pour les jeunes tandis que les grands ont fait du foot en salle (Jorkyball) à Valenciennes.



● Nouveaux locaux

Deux nouveaux locaux ont été inaugurés pour deux associations :



L'Office Municipal de la Culture



La Scaldobrigienne

● Repas des aînés

Comme tous les ans à la même époque, la Municipalité et le C.C.A.S. organisent leur repas de printemps. Encore une fois, vous avez répondu nombreux. Pas moins de 300 personnes sont venues déguster le succulent repas préparé par notre traiteur Matthieu DHERBÉCOURT et servi de mains de maître par toute son équipe. Leur professionnalisme fut salué par une salve d'applaudissements lors de leur passage dans la salle.

Les convives ont pu assister à un spectacle de qualité donné par la troupe « Mystic River » où se sont mélangés strass, plumes et paillettes. Une véritable revue de cabaret parisien pour la joie et le bonheur de nos plus de 60 ans.



● Voyage à Paris

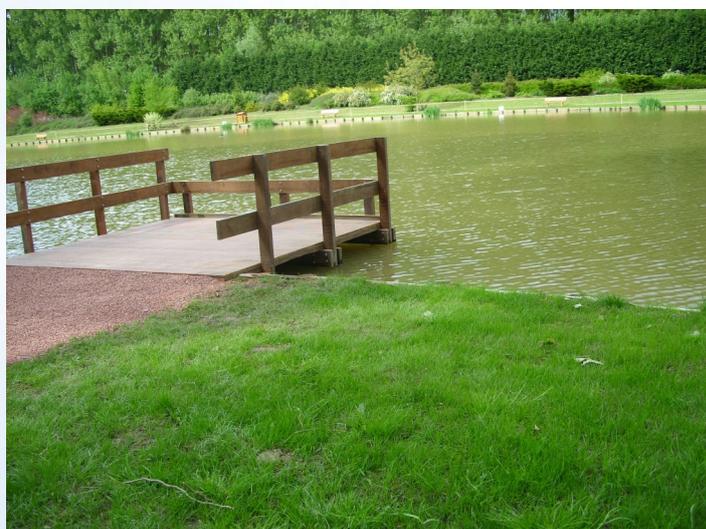
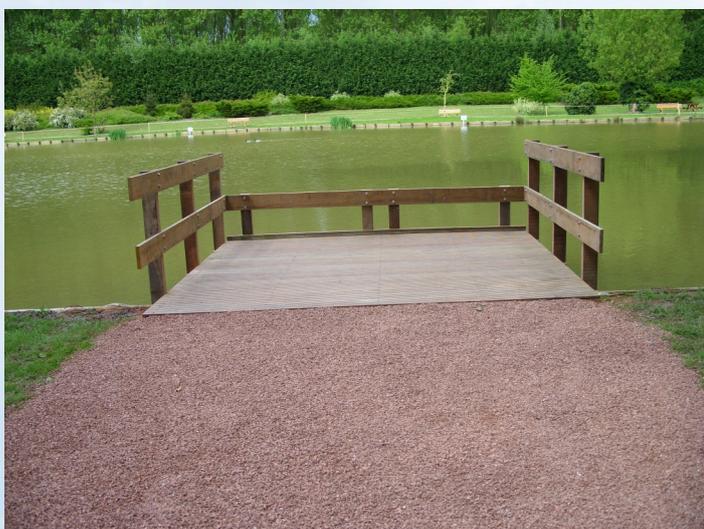
Une cinquantaine de jeunes de 15 à 17 ans ont profité d'une journée détente pendant les vacances de Pâques en visitant le Musée de l'Air et de l'Espace au Bourget. Après la pause déjeuner, ils ont rencontré toutes les célébrités en cire du Musée Grévin, pour terminer la journée par un petit tour de Paris avant de reprendre la route d'Escaudœuvres.



● Travaux



L'extension de l'Église est bien démarrée et continue son élévation.



Équipement d'un ponton pour handicapé à l'étang de pêche

Rappel

Collecte des encombrants : Les objets devront être facilement chargeables et groupés sur les trottoirs sans gêner la circulation des piétons. Ils devront être déposés devant les habitations avant 6 h le matin. **Ramassage :** mardi 23 juin 2009 - mardi 27 octobre 2009.

Collecte des déchets végétaux : Le jeudi après-midi jusqu'au 12 novembre 2009.

Titre : Voies communales et chemins ruraux : Elagage - Pouvoirs du maire.

Résumé : En raison des pouvoirs de police qu'il détient aux termes de l'article L. 2212-2 du CGCT, le maire peut exiger des riverains de procéder à l'élagage ou l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies, dès lors que cela porte atteinte à la commodité du passage.

Le maire est aussi compétent pour établir des servitudes de visibilité prévues à l'article L. 114-2 du code de la voirie routière.

Sur la base de l'article R. 116-2 du code précité, il peut punir d'une amende (contravention de cinquième classe) ceux qui, en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.

L'exécution d'office de l'élagage des plantations privées riveraines d'une voie, aux frais des propriétaires, est prévue uniquement pour les chemins ruraux en vertu de l'article D. 161-24 du code rural.

En ce qui concerne les propriétés riveraines des voies publiques, aucune disposition ne prévoit l'exécution d'office de ce type de travaux, aux frais du propriétaire défaillant.

En l'état actuel du droit applicable à la mise en demeure d'élaguer les arbres susceptibles de gêner la circulation ou de mettre en péril la sécurité, le maire peut saisir le juge administratif, sur le fondement de l'article L. 521-3 du code de justice administrative, en vue d'obtenir, en urgence, une injonction assortie, le cas échéant, d'une astreinte.

Source : JOAN

Numéro de la question : 38865

Date de réponse : 31/03/2009

Lien : <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-38865QE.htm>

«Démarche qualité 2008» : 5 commerçants et 2 hôteliers- restaurateurs labellisés

Contact :
Franck Ponchart
03 27 72 10 04
f.ponchart@cambresis.cci.fr

La CCIC propose aux commerçants, aux prestataires de services et aux hôteliers-restaurateurs qui le souhaitent d'intégrer les démarches «Qualité Commerce» et «Qualité Hôtellerie-Restaurant», lesquelles consistent en la création d'un label basé sur un référentiel d'analyse comprenant près de 150 critères, 300 pour les hôtels-restaurants. Cette opération s'organise en deux vagues consécutives pendant l'année : une première au printemps et une seconde en automne. Dans le cadre de la dernière campagne lancée en novembre, 5 commerçants du Cambrésis ont été labellisés : Stéphanie Danjou, opticienne à Cambrai, Maryse Denys, garagiste à Escaudoevres, Yannick Ducatillon, boucher à Escaudoevres, Peggy Sakalowski, coiffeuse à Escaudoevres et Jean-Yves Jospin, commerçant en prêt-à-porter



au Cateau-Cambrésis. Cette démarche comprend une enquête mystère par téléphone et sur le lieu de vente. L'objectif de ce label est de créer un signe de reconnaissance pour les consommateurs (visible dans la vitrine), son obtention indique que le commerçant répond à certains critères de qualité et de professionnalisme. Par ailleurs, le restaurant la Buissonnière, dirigé par Jean Drubay et situé à Beauvois-en-Cambrésis et l'hôtel-restaurant des Dignes, dirigé par Jean-Claude et Sylvie Moulin, situé au Cateau-Cambrésis, ont été audités en 2007 et labellisés fin 2008. Toutes nos félicitations !



ASSOCIATION "COUP DE COEUR BURKINA-FASO"

Daniel et Colette GOSSELIN 51, Rue Sampaix 59267 PROVILLE ☎ 06 88 24 06 96
E-mail: gosselin.daniel@libertysurf.fr
web : <http://ccburkina.free.fr>

Secrétariat :
Pierre LEMAIRE 8, Rue des Piochards
89250 SEIGNELAY
☎ 03 86 47 92 48
E-mail: pieter89.lemaire@free.fr



Monsieur Patrice EGO
HOTEL DE VILLE
221 rue Jean Jaurès
59161 ESCAUDOEUVRES

Le 10 avril 2009

Monsieur le Maire,

Par la présente nous désirons vous exprimer nos vifs remerciements pour l'accueil que vous nous avez réservé à l'occasion de l'exposition-vente d'objets artisanaux burkinabè organisée à la Médiathèque de votre commune du 2 au 6 avril dernier.

Nous avons été très sensibles à l'intérêt que vous nous avez manifesté, tant à l'exposition qu'au moment de la conférence relative à la découverte du Burkina Faso où vous nous avez honoré de votre présence.

Nous vous serions reconnaissants de transmettre également nos remerciements à tous les autres acteurs qui ont permis cette manifestation, notamment les personnes qui se sont occupées des affiches, invitations et reproduction des photos exposées, Raphaël votre webmaster pour l'installation et la mise en service des outils de projection, et aussi Monsieur A. Delzant l'organisateur qui nous a bien aidés par sa présence et ses conseils judicieux tout au long de la gestion de cet événement médiatique. Un merci aussi au personnel de la Médiathèque pour son accueil chaleureux au sein de leurs locaux.

Compte tenu des moyens modernes et performants mis à notre disposition pour cette manifestation, nous espérons avoir répondu à votre attente.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pierre LEMAIRE,
Secrétariat

État Civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.

ESCAUDŒUVRES

2009

Juin en Fête



Les Tyroliens
Dimanche 14 juin

Dimanche 14 juin

7 h à 19 h **Grande brocante**

animation toute la journée par un groupe de Tyroliens

8 h à 18 h **2^e Foire aux petits animaux**

au centre Benoît Frachon

15 h **Défilé carnavalesque**

dans les rues de la Ville au départ d'Auchan

Samedi 20 juin

Course cycliste « Élite »

avec la participation de nombreuses équipes françaises et étrangères,
départ à 13 h 30, place du 19 Mars 1962

27 - 28 et 29 juin

Fête communale

Samedi 27 juin

20 h **Élection de Miss Escout 2009**

à la salle polyvalente,
organisation comité Miss France et Ville d'Escaudœuvres, entrée 5 €

Dimanche 28 juin

17 h **Car podium avec**

Hollywood Disco et Les Forbans

rue Jean Jaurès, gratuit

Lundi 29 juin

20 h **Concert de l'Harmonie**

Municipale d'Escaudœuvres

Salle polyvalente

23 h **Feu d'artifice**

Étang communal



Les Gillès de Watterelos
Dimanche 14 juin



Élection Miss Escout 2009
Samedi 20 juin



Hollywood Disco
Dimanche 28 juin



Les Forbans
Dimanche 28 juin



Feu d'artifice
Lundi 29 juin